



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

MARDI 23 NOVEMBRE 2021 DE 10H00 À 13H45
AUX VOILES ROUGES À CANET-EN-ROUSSILLON – 196 AV DE PERPIGNAN

« *Comment mettre le numérique au service de l'humain et des territoires ?* »

Rapporteure : Spelca BUDAL

Avis adopté le 23 novembre 2021
Suffrages exprimés 153, Pour 105, Contre 4, Abstentions 44, Ne prend pas part au vote -

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En son Assemblée Plénière du 23 novembre 2021, le CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a examiné dans le cadre d'un travail d'autosaisine, un rapport intitulé « *Comment mettre le numérique au service de l'humain et des territoires ?* ».

Cet Avis, préparé par la Commission « Aménagement du territoire – Politiques environnementales et énergétiques – Transport – Infrastructures – Numérique - Logement » a été présenté par la rapporteure **Spelca BUDAL**.

Aujourd'hui, l'outil numérique a tendance à être présent à tous les niveaux de notre vie : pour s'informer, faire ses déclarations administratives, se soigner, commercer, se divertir... Le monde connaît une véritable mutation digitale, la révolution 4.0.

Le numérique recèle des gisements d'opportunités en termes d'innovations, de progrès, de transformation professionnelle, d'emplois... mais aussi des risques s'il n'est pas contrôlé. Nous pouvons citer, par exemple : la cybercriminalité, l'isolement, la violence véhiculée par les réseaux sociaux, l'exclusion sociale et territoriale, la déshumanisation des services publics, la désinformation (fake news), une « ubérisation » du monde du travail, la perte de souveraineté des États face aux géants du Web (GAFAM, BATX).

Au vu de ces enjeux, le CESER a souhaité produire un Avis couvrant cette vaste thématique avec pour fil rouge « **l'humain et les territoires** » en insistant notamment, sur les trois points suivants :

- **La nécessité de prioriser la relation humaine dans toutes les étapes de notre vie (école, formation, santé, économie...), car le tout numérique ne peut s'adresser à toutes et à tous, et qu'il ne peut remplacer les relations sociales ;**
- **L'intérêt de pouvoir se former tout au long de la vie aux outils numériques pour apprendre à les maîtriser et en éviter les dangers ;**
- **Acquérir les bonnes pratiques pour un numérique plus sobre et respectueux de l'environnement.**